

Approche des constructions à détachement Inventaire

par

Bernard Fradin

1. Pourquoi un inventaire?

Dans la tradition linguistique moderne, le phénomène du détachement évoque généralement des énoncés du type (1) ou (2):

- (1) a. Le facteur, personne ne l'attendait à cette heure.
b. A la campagne, Pierre n'y reste jamais très longtemps.
c. Sophie lui a fait visiter, à Jules, son vieux mas.
d. A une pareille crapule, qui oserait encore s'adresser.
- (2) a. Moi, l'incrustation me déplaît pas. (Barnes, 1985, p. 100)
b. Le veau, c'est pire. (Lambrecht, 1984)

Distinguer ces énoncés des énoncés ordinaires invite à se demander sur quoi se fonde cette distinction. Deux types de spécificité leur sont généralement reconnus. La première tient à leur niveau de langue. Comme le rappellent Gadet & Kerleroux (1988), (1) et (2) ont régulièrement été donnés comme faits de l'oral, typiques de la langue parlée¹ et ce à travers des sensibilités théoriques assez diverses². La seconde concerne l'intonation. La spécificité prosodique de ces énoncés pourrait, en première approximation, se formuler ainsi: (CP) un énoncé à détachement présente un syntagme (que j'appellerai 'élément détaché') qui est séparé du reste de l'énoncé par une pause intonatoire.

Ces caractérisations laissent perplexes. Tout d'abord, en les cataloguant comme faits de l'oral, toutes les approches linguistiques qui se consacrent essentiellement à rendre compte de la langue standard placent d'emblée ces énoncés à la lisière des faits dont elles doivent rendre compte. Trop souvent ces faits ont été mis en avant en tant que «phénomènes vedettes» permettant d'avancer des analyses ou des conceptualisations inédites dans un cadre

théorique donné (instanciation d'un schéma de lexis cf. Culioli (1976, p. 63-69), structures engendrées sans transformation (Hirschbühler (1975), Cinque (1977) etc.). Un petit nombre de constructions sont étudiées en détail, mais l'analyse ne dégage pas les critères permettant de replacer chacune par rapport à l'ensemble du phénomène. Ainsi, nul ne peut dire quelle est la spécificité des énoncés de type (1), (2) par rapport à l'ensemble des énoncés qui relèvent du détachement. Car pour cela il faut donner des critères permettant de discriminer les énoncés détachés des énoncés ordinaires. Or en fait de critère, on ne dispose guère que de (CP) ci-dessus rappelé. Et ceci nous amène à la seconde interrogation. En effet, la saisie qu'opère (CP) conduit à considérer les exemples (3) comme des constructions détachées à part entière:

- (3) a. Dès qu'il fut parti, Anna alla rejoindre ses sœurs.
- b. Trop imbu de lui-même, le général accumulait les erreurs.
- c. L'hôtel, surplombant la mer, offrait ses terrasses aux dîneurs.
- d. De toutes ces voitures, la plus rapide est la rouge.

Mais ces énoncés ont toujours été considérés comme (i) relevant du français standard, (ii) n'étant pas des instances d'énoncés détachés. Si le critère (CP) les inscrit dans le paradigme des constructions détachées, il devient urgent de trouver d'autres critères permettant de discriminer la spécificité de ces phrases par rapport à celles de (1) et (2). En d'autres termes, il faut expliciter les critères observationnels permettant de construire le paradigme des phrases à détachement et à l'intérieur de celui-ci de situer les énoncés (1), (2) et (3).

Une telle démarche est rendue nécessaire pour des raisons à la fois pratiques et théoriques. Raisons pratiques. A l'heure actuelle les divers types de phrases à détachement sont difficilement commensurables parce que chacun est lié à l'analyse d'un type de phrase détachée dans un cadre théorique donné mais nullement à des critères descriptifs. Ainsi, les appellations «topicalisée» ou «disloquée» peuvent-elles recouvrir des réalités semblables ou différentes suivant les auteurs parce qu'aucune ne renvoie à une sélection de traits descriptifs univoques³.

Raisons théoriques. Pour l'heure, toute analyse qu'on donne de ces phrases se trouve par avance incomplète ou faussée dans la mesure où elle est élaborée dans l'ignorance des paramètres caractéristiques du détachement. La situation actuelle ne permet pas de situer chaque type de phrase par rapport au paradigme des formes auquel elle appartient. Qu'est-ce qui peut varier à l'intérieur d'une construction dite disloquée sans qu'elle cesse d'être disloquée? Tant qu'on n'est pas en mesure de répondre à ce genre de question on ne peut prétendre avoir donné une analyse satisfaisante des disloquées (des topicalisées, etc.). L'ensemble des réalisations observables ne peut être confronté à l'ensemble des possibilités *a priori* envisageables

puisqu'on ne dispose pas des critères permettant de construire ce dernier ensemble. Tout travail comparatif sur les constructions détachées entre langues et même à l'intérieur d'une même langue devient dès lors très difficile, voire impossible.

Ce travail a pour objet de mettre à jour les paramètres constitutifs des constructions à détachement ainsi que les axes selon lesquels ils s'organisent⁴.

2. Les critères

Deux critères paraissent nécessaires pour discriminer l'ensemble des énoncés détachés des énoncés ordinaires:

(C1) Un énoncé à détachement présente un syntagme (l'élément détaché) qui est séparé du reste de l'énoncé par une pause et/ou est prononcé à un niveau intonatoire différent des segments adjacents.

(C2) Ce syntagme se trouve en surplus des éléments dont l'agencement suffit à constituer un énoncé complet, sauf dans un cas, celui des topicalisées (cf. § 7.1). De là suivent deux choses: (a) l'élément détaché peut être supprimé sans que l'énoncé incident cesse d'être acceptable. (b) corrélativement, il ne peut être inséré dans cet énoncé sans que celui-ci devienne agrammatical⁵.

Le critère définitoire du détachement, en tant que phénomène linguistique, est (C2). Pour être vérifié, il demande qu'on manipule la chaîne parlée. De telles manipulations restant hors de portée lors des échanges conversationnels, ce critère n'est pas directement accessible à l'écoute des énoncés détachés. C'est à ce point que le critère (C1) prend le relais. En effet, (C1) s'inscrit par des marques dans la chaîne parlée et peut donc être vérifié par la simple observation des données. Aussi lorsque nous chercherons à préciser les marques mises en jeu dans les énoncés à détachement, seul (C1) sera concerné.

(C2) sert à écarter les phrases (4) et (5) du champ des phrases détachées dans la mesure où elles ne présentent pas systématiquement un correspondant acceptable cf. (6) et (7)⁶:

- (4) a. Aux fenêtres apparurent des têtes ébouriffées.
b. Sur la table se dressera un chandelier.
c. Dans la bassine grouillaient des termites.
- (5) a. Avec le jour s'apaise l'angoisse nocturne.
b. Avec cette visite nos malheurs débutèrent.
- (6) a. Apparurent des têtes ébouriffées.
b. *Se dressera un chandelier.
c. *Grouillaient des termites.

- (7) a. *S'apaise l'angoisse nocture.
 b. ?*Nos malheurs débutèrent.

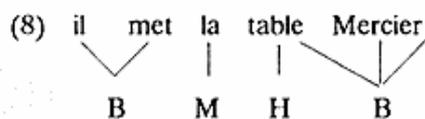
En exigeant que le segment détaché soit un syntagme, (C1) interdit à tous les lexèmes qui ne peuvent être tête de syntagme (les catégories mineures e. g. articles, clitiques, conjonctions, etc.) d'être détachés.

Les critères (C1) et (C2) suffisent à discriminer les énoncés à détachement de ceux sans détachement et amènent à ranger (1), (2) mais aussi (3) parmi les premiers. Il reste maintenant à noter les différentes manières dont se réalise le détachement. Quatre critères descriptifs permettront de faire l'inventaire des suites à détachement: l'intonation-prosodie, le placement de l'élément détaché, sa nature, la présence ou non d'un élément de rappel.

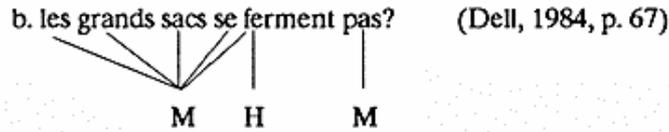
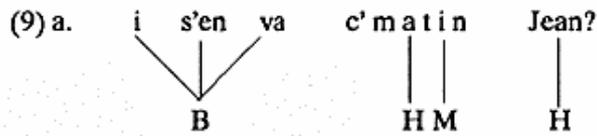
3. Intonation-prosodie

3.1. Quel est le corrélat empirique des deux notions mises en jeu par le critère (C1)? Telle est la question à laquelle je vais maintenant m'efforcer de répondre.

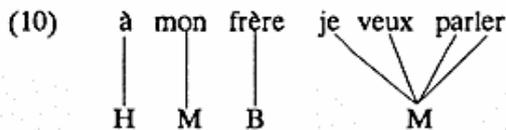
Suivant en cela la plupart des phonologues, je définirai la pause comme un arrêt momentané de la phonation, c'est-à-dire comme un silence. Reprenant Dell (1984, p. 68), j'appellerai 'tronçon' la «portion maximale de l'énoncé qui ne contient ni silence ni rupture intonatonnelle». Le terme 'rupture intonatonnelle' (ou intonatoire) se caractérise ainsi: «décrochement mélodique de l'espèce de celui qu'on observe entre *matin* et *Jean* dans *il s'en va ce matin, Jean?* ou dans *le matin Jean reste chez lui*» (ibid. p. 68)⁷. Chaque tronçon a un profil mélodique qui lui est associé basiquement. Ainsi l'énoncé *il met la table Mercier* se verrait-il doté du profil mélodique suivant (Dell (1984, p. 68)):



où les lettres désignent respectivement un ton bas, moyen et haut⁸. Il y a dénivelé intonatoire (que j'abrègerai en DEN) lorsqu'un segment articulatoire ne reçoit pas le même ton que le segment qui le précède linéairement. En (8) il y a donc trois ruptures intonatoires et quatre tronçons. Lorsque les frontières du tronçon coïncident avec celles du segment, celui-ci pris en bloc peut être un élément détaché pourvu qu'il soit un syntagme (critère (C1)). C'est le cas de *Jean* en (9a) mais pas de *table* et de *la* en (8), ni de *pas* en (9b):



Lorsque les frontières du tronçon ne coïncident pas avec celles du segment, ces frontières sont ramenées à celles du premier segment appartenant au syntagme constituant le tronçon, puisque rien n'est détachable qui ne constitue un syntagme. Il s'ensuit qu'en (8) seule la partie «Mercier» du quatrième tronçon pourra se trouver détachée. On vérifiera qu'aucun autre des tronçons de (8)-(10) n'est susceptible de fonctionner comme élément détaché⁹. Un élément détaché peut n'avoir pas un ton stable comme l'illustre (10), si je m'en tiens à l'intonation que lui attribue Deulofeu (1988, p. 88):



Deux conditions rendent (10) possible: l'élément détaché (selon (C1)) constitue un syntagme; un dénivelé intonatoire existe entre le dernier (vs. premier) segment de ce syntagme et le segment suivant (vs. précédent). La frontière intonatoire existe.

3.2. A côté des énoncés (1), la langue parlée offre des constructions à détachement qui ne présentent aucune pause intonatoire (cf. Duranti & Ochs (1979), Deulofeu (1979), Barnes (1985), De Fornel (1988)). Des suites telles que (11) et (12) sont monnaie courante:

- (11) a. Mon père il a tout réparé tout seul.
 b. Alors moi je cherche quelqu'un pour m'emmener. (De Fornel, 1987, p. 23)
 c. J'ai les petits enfants de Marcelline ils sont très contents de ce que tu leur as offert. (ibidem, p. 20)
 d. Le plateau tu le mets où? (entendu)
 e. Mon frère lui c'est un cerveau. (Jeanjean, 1981, p. 125 nt. 3)

- f. Les types ils savaient plus où ils étaient. (ibidem, p. 101)
 g. Et votre mari on le voit jamais. (ibidem, p. 101)
 h. Moi la gale c'était une histoire. (Barnes, 1985, p. 106)
 i. Nous le projet il avance tu vois mais bon euh il faut le temps quoi quand même. (De Fornel, 1988, p. 105)
 j. Oh ben oui mais Albert je crois qu'il a son cours d'anglais. (ibidem, p. 117)
- (12) a. Où elle est la mère Raymonde? (entendu)
 b. Alors je me demande comment elles font les femmes. (Jeanjean, 1981, p. 102)
 c. Non non non elle est pas revenue la folle mais on avait pas fini. (De Fornel, 1988, p. 116)

Dans certaines de ces phrases il peut même n'y avoir aucun dénivelé intonatoire (e.g. (11d), (11f, g) et (12a)). Dans d'autres au contraire celui-ci paraît indispensable. C'est le cas de (12b), qu'on comparera à (13), où «les enfants» s'interprète comme complément du verbe et n'induit aucune rupture:

(13) Alors je me demande comment elles font les enfants.

«comment elles font les enfants» forme un tronçon unique prononcé sur le ton moyen. Alors que (C1) fait de la pause un critère définitoire, les faits (11) suggèrent que la dimension intonatoire dans son ensemble doit être paramétrisée (cf. la démarche parallèle de Delomier & Morel (1986) pour l'intonation des incisives). A l'intérieur de celle-ci, la pause n'est qu'un des axes sur lesquels s'opèrent les distinctions. Le tableau 1 rassemble les possibilités qui se présentent:

(14) Tableau 1, *Paramètre intonatoire (PAI)*:

		Pause	
		+	-
Dénivelé	+	(a)	(b)
	-	(c)	(d)

Le «+» indique la présence d'une pause et/ou d'un dénivelé et «-» son absence. La répartition des exemples est la suivante: (a): (1), (2), (3); (b): (11h, i), (12b) mais également (1) et (15) qui reprend (3):

- (15) a. Dès qu'il fut parti Anna alla rejoindre ses sœurs.
 b. De toutes ces voitures la plus rapide est la rouge.

(d): (11d), (12a), (13a). Quant à (c), ce cas ne paraît pas exister, la pause semblant toujours aller de pair avec un dénivelé (un examen de données enregistrées devrait permettre de confirmer ce point)¹⁰. Sous réserve qu'il en

va bien ainsi, le domaine des valeurs du paramètre PAI se limitera à <\$, DEN, STB >, qui notent respectivement les cas (a), (b) et (d) du tableau 1.

STB (pour «stable») indique que les limites de l'élément détaché ne se distinguent pas intonationnellement des tronçons adjacents. L'intonation reste stable au passage de la limite du segment (i.e. on n'est dans aucun des cas (8)-(10)). Mais si ni la pause ni le dénivelé intonatoire n'interviennent plus, comment se marque alors le détachement? (cf. cas (14d)). Supposons que l'intonation soit un moyen pour indiquer qu'un constituant n'est pas sur le même plan que ses voisins (mais en surplus d'énoncé). Si d'autres marques sont disponibles, le recours à l'intonation devient dispensable. C'est ce qui se passe dans le détachement à droite quand on a un clitique sujet: tout ce qui précède (et qui n'est pas de nature adverbiale) se trouve en surplus d'énoncé (cf. tous les exemples de (11)). On a un phénomène de supplétion par le clitique. En revanche, il faut passer par l'intonation pour signaler le détachement quand il n'y a pas de clitique sujet (cf. (1a, b)) ou encore quand l'élément détaché n'est pas en tête (cf. (1c)), à moins que la syntaxe et le lexique ne fournissent des indices clairs. Ainsi en (12a), *être* n'acceptant pas deux prédicats, «la mère Raymonde» doit fonctionner comme syntagme détaché. C'est un cas de supplétion par l'information lexicale. Mais ce qui est possible en (12a), ne l'est plus en (16) – dit sans dénivelé intonatoire – parce que le verbe se trouve déjà pourvu d'un argument datif quand apparaît le syntagme «à Jules». Dès lors ce dernier ne peut faire partie du même tronçon que ce qui le suit et le précède (sur (16) et des faits proches cf. Ronat (1979)):

(16) *Sophie lui a fait visiter à Jules son vieux mas.

L'examen des faits intonatoires nous a amené à préciser les marques accessibles en surface que met en jeu le critère (C1). Ces marques relèvent (i) de l'intonation (pause/rupture), (ii) de la catégorisation (sujet clitique), (iii) de la sémantique lexicale. Quand l'élément détaché se trouve à gauche, (ii) peut parfois se substituer à (i). Cette possibilité n'existe pas quand l'élément détaché est à droite: si (iii) n'est pas envisageable, le recours à (i) devient obligatoire. On voit comment se dessine une dialectique du marquage, fondée sur un jeu de supplétions conditionnelles. Pour noter ces supplétions, nous adopterons la convention d'écriture suivante:

(CE1) Soit <a> appartenant à l'ensemble des valeurs d'un paramètre PA. Pour une construction donnée la notation <!a> indique (i) que la valeur <a> ne se trouve normalement jamais spécifiée. (ii) que des conditions de marquage exceptionnelles (jouant sur d'autres plans de distinction) et dûment répertoriées rendent <a> possible pour cette construction.

Dans l'écriture la virgule semble s'employer pour noter aussi bien la pause que le dénivelé intonatoire, lequel reste bien souvent non marqué typographiquement, surtout dans la prose contemporaine (cf. Duras, Vautrin, Saumont).

4. Paramètre placement

4.1. Dans la même perspective, la position que peut occuper en surface l'élément détaché (gauche, médiane, droite) sera paramétrisée. Les valeurs du Paramètre Placement (PAP) seront donc: <G, M, D>. Si l'on transcrit la pause par «\$» et le dénivelé intonatoire par le corps gras, l'inventaire des positions entre PAI et PAP se résumera aux possibilités énumérées sous (17), (18) et (19)¹¹:

- | | |
|------------------------|-------------------|
| (17) a. X" \$ [s...] | (18) a. X" [s...] |
| b. [s...] \$ X" | b. [s...] X" |
| c. [s... \$ X" \$...] | c. [s... X" ...] |
| (19) a. X" [s...] | |
| b. [s...] X" | |
| c. *[s... X" ...] | |

où (19c) enregistre l'absence du cas PAI(d) en position médiane (cf. (14) et (16)). La phrase à laquelle se rapporte l'élément détaché sera appelée phrase incidente.

4.2. L'Etude des énoncés entrant dans les configurations ci-dessus doit envisager trois points de vue complémentaires:

- (A) Le rapport entre X" et ce qui figure en S (reprise interne).
- (B) Le rapport entre X" et l'interdiscours précédent (reprise externe).
- (C) Le rapport entre S et l'interdiscours précédent.

Le point (B) est sans objet pour les cas (b) et (c) (c'est-à-dire final et médian). En effet, la question du rapport de X" à l'intradiscours ne se pose que dans l'hypothèse où X" n'est pas exclusivement en rapport avec le S qui le contient, ce qui est précisément le cas du détachement final et médian (cf. Fradin (1988, section 3)).

Le rapport envisagé sous le point (C) s'identifie à celui qui existe entre n'importe quelle phrase et son intradiscours. Une étude sur le détachement n'a rien à en dire de spécifique et il ne sera pas envisagé comme tel ici. De plus, dans le cas du détachement frontal ce rapport se trouve occulté par celui qui s'instaure entre X" et S (point (A)). Les directions qu'on se doit d'explorer se résument donc à (i) et (ii) ci-après:

(i) Pour la position frontale, chacune des trois configurations (20) doit être étudiée sous l'angle reprise interne (A) et reprise externe (B):

- (20) a. X" \$ [S...] (= (1a))
 b. X" [S...] (= (2a))
 c. X" [S...] (= (18a))

La reprise interne fait intervenir deux autres paramètres: catégorie de l'élément détaché (Paramètre élément Détaché, abrégé en PAD), présence et catégorie de l'élément de rappel (abrégé en PAR)¹².

(ii) Pour les positions finale et médiane seule la reprise interne se doit d'être envisagée. Les configurations à prendre en compte sont (21) et (22) respectivement (puisqu'on n'a pas (19c)):

- (21) a. [S...] \$ X" (22) a. [S \$ X" \$...]
 b. [S...] X" b. [S... X"...]
 c. [S...] X"

Ce premier tri des données concernant les constructions à détachement a été fait grâce aux paramètres PAP et PAI. En dresser l'inventaire systématique demande cependant qu'on précise les valeurs que peuvent prendre les paramètres PAD et PAR.

5. Paramètre élément détaché

Syntaxiquement, l'élément détaché doit être le développement d'une catégorie majeure¹³, c'est-à-dire X", ou encore une phrase (S ou S'). Des syntagmes verbaux à l'infinitif peuvent être détachés¹⁴ pourvu qu'un élément de rappel adéquat soit présent. Dans la mesure où je ne chercherai pas à déterminer si l'on a affaire à un V" plutôt qu'à une phrase (cf. Emonds (1985)), les infinitifs détachés seront traités, sous réserve d'analyse, comme des phrases infinitives. Je dirai peu de choses des phrases telles que (3b) où c'est un A" qui se trouve détaché. Ces décisions ne préjugent en rien des choix qu'on devra faire au terme d'un examen plus minutieux des données. S'agissant ici de fournir les principes d'un inventaire, elles ne tirent pas à conséquence. Sous réserve d'extension, le domaine des valeurs du Paramètre Élément Détaché (PAD) se limitera donc aux quatre catégories N", P", A" et S (S').

Sémantiquement, deux possibilités s'offrent à l'élément détaché: (i) soit il s'interprète par rapport au contenu de la phrase à laquelle il est incident (c'est-à-dire par rapport à l'événance qu'elle décrit). (ii) soit il s'interprète indépendamment de cette événance (e.g. par rapport à l'acte d'énonciation)¹⁵. Dans la première possibilité il peut fonctionner comme un argument dans l'événance rapportée par le S incident ou bien comme un circonstant. Des exemples de chacun de ces cas de figure seront examinés dans les sections qui suivent. Pour l'instant, il importe seulement de remarquer que la possibilité (i) contraint plus fortement les catégories pouvant être détachées. En effet, comme l'événance prend corps grâce à la sémantique du verbe

figurant dans la phrase, on ne peut détacher un V en laissant ses arguments (ou circonstants) dans la phrase incidente car alors il n'y aurait plus d'évenance par rapport à quoi interpréter l'élément détaché. Ainsi, bien que V soit tête de catégorie majeure, aucune suite du genre (23) n'est évidemment recevable:

- (23) a. *(Regarder + regarde), le soir Pierre la mer.
 b. *(Regarder + regarde), le soir Pierre le fait la mer.

6. Paramètre élément de rappel

Deux cas sont à envisager suivant qu'un élément de rappel figure ou non en surface. Dans le premier cas, l'absence d'un élément de rappel apparent cache deux possibilités. Soit il y a un élément de rappel sans matérialité phonique, c'est-à-dire une position vide dans une structure¹⁶. Soit il n'y a effectivement aucun élément de rappel. Ce qui revient à dire que le PAR n'entre pas en ligne de compte. Par la convention (CE2), je noterai cette possibilité en attribuant la valeur <NUL>¹⁷ à PAR:

- (CE2) Soit $V = \langle a_k, \dots, a_m \rangle$ l'ensemble des valeurs attribuables à un paramètre PX. On conviendra d'inclure dans V la valeur supplémentaire <NUL> telle que PX <NUL> est vrai pour une construction donnée si PX n'entre pas en ligne de compte pour cette construction.

Si une construction C présente l'identificateur $I = \langle a_k, NUL, c_k \rangle$ pour les paramètres respectifs PA, PB, PC, alors selon (CE2) $I = \langle a_k, c_k \rangle$. Les topicalisées (en abrégé TOP) relèvent du premier type de configuration. Les constructions relevant du second seront englobées sous l'appellatif purement descriptif de Détachées Sans Rappel (DSR).

Du point de vue sémantique, un élément de rappel est nécessairement interprété comme un argument ou un circonstant de l'évenance décrite par la phrase incidente. Les liens qu'entretient cette interprétation et la réalisation phonétique de l'élément de rappel se trouvent résumés en (24):

(24) Tableau 2: *Élément de rappel/interprétation*

non-ER	ER		argument	évenance	interprét.
	+ ph	-ph			
*	(a)	(b)			
(c)	(d)	(e)	circonstant		
(f)	(g)	*	non-évenance		

«ER» abrège «élément de rappel», «ph» abrège «réalisé phonétiquement» et l'astérisque indique les combinaisons jugées impossibles. Comme on le verra section 8, les valeurs de PAR pour les cas (a), (d) et (g) peuvent être <Y'', PRO, CL> (syntagme, pronom, clitique)¹⁸. Dans tous les autres cas il n'y a pas d'élément de rappel phoniquement réalisé en surface: (b), (e) correspondent aux topicalisées, (c) aux phrases de type (3) et (f) aux autres détachées sans rappel. Je commencerai par examiner ces cas avant de passer à ceux où l'élément de rappel correspond à une partie du discours (section 8).

7. Absence d'un Élément de rappel

7.1 Topicalisées

7.1.1. Depuis Ross (1967) on sait que les topicalisées, à l'instar des interrogatives ou des relatives, sont sensibles aux contraintes sur l'enchâssement:

- (25) a. *A Marie, la police est entrée et a retiré son permis.
 b. *A Marie, je connais le garçon qui dit que la police a retiré son permis.
- (26) a. *A qui la police est entrée et a retiré son permis?
 b. *A qui je connais le garçon qui a dit que la police a retiré son permis?

Ces faits fournissent le principal argument pour dire que les topicalisées présentent les deux caractéristiques suivantes, qui sont liées: (i) l'élément détaché y a un rôle argumental; (ii) l'élément de rappel y est une position vide (quelle que soit l'origine de cette position: mouvement ou engendrement sur place). En résumé, la valeur du paramètre PAR pour les topicalisées est <PV>.

7.1.2. Quand il se place à gauche, l'élément détaché des topicalisées va de pair avec une pause ou un dénivelé intonatoire. Cela est obligatoire s'il occupe une position médiane ou finale, car sinon il deviendrait indistinguable. Ainsi, outre (19c), les cas (17c) et (18c) paraissent impossibles. Restent en lice (a), (b) dans les configurations suivantes:

- (27) a. X'' \$ [S... PV...]
 b. X'' [S... PV...]
 c. *X [S... PV...]
- (28) a. [S... \$ X'' \$... PV...]
 b. [S... X''... PV...]
 c. *[S... X... PV...]
- (29) a. [S... PV...] \$ X''
 b. [S... PV...] X''
 c. *[S... PV...] X

Avec les topicalisées le Paramètre Intonation prendra donc uniquement les valeurs <\$, DEN>, qui se note aussi <-STB> suivant la convention (CE3):

(CE3) Soit $V = \langle a_k, \dots, a_m \rangle$ l'ensemble des valeurs que peut prendre un paramètre PA. Si une construction C prend les valeurs $\langle a_k, \dots, a_{m-1} \rangle$ pour ce paramètre, ces valeurs peuvent être notées par le complémentaire $\langle -a_m \rangle$.

7.1.3. Qu'en est-il pour le PAD? On sait qu'en français, à l'écrit du moins, la topicalisation d'un N" sujet ou complément verbal n'est pas possible¹⁹:

- (30) a. *Paul, dort encore.
b. *Le directeur, Marie rencontre souvent.

Toutefois les prépositions *pour*, *contre* et *avec*, qui se comportent de ce point de vue comme les adverbiaux locatifs *dessous*, *dessus*, etc., permettent à leur complément d'occuper une position frontale (cf. Larsson (1979, p.43)):

- (31) a. Cette théorie, on ne peut rien faire avec.
b. L'alcootest, il est décidément contre.

Il n'est pas sûr cependant qu'il s'agisse là de topicalisation dans la mesure où l'enchâssement n'y paraît pas contraint:

- (32) a. Cette théorie, le fait qu'on ne puisse rien faire avec l'agace.
b. L'alcootest, le garçon qui lui a dit que la police était contre s'est moqué d'elle.

Les raisons de cet état de chose paraissent intimement liées au fonctionnement sémantique de ces prépositions, que je ne chercherai pas à démêler ici. Une autre série de cas exceptionnels, du moins en apparence, nous est fournie par un petit nombre de verbes qui expriment de manière tranchée une prise de position (surtout s'ils sont employés avec des pronoms de dialogue), plus *connaître*:

- (33) a. La soupe, (il aime + elle déteste).
b. La côte basque, (tu adorerais + elle adore).
c. Les soirées à l'Opéra, je connais.
d. Ça, j'aime bien. (Barnes, 1985, p. 95)

ainsi que le verbe *dire* employé avec un modal pour rectifier un propos qui vient d'être tenu:

- (34) A: Vous allez me faire sentir exclue et...
B: Impolie tu veux dire. (Barnes, 1985, p.95; d'après Prince)

Le test de l'enchâssement marche ici, ce qui indiquerait que ces phrases relèvent bien de la topicalisation:

- (35) a. *La côte basque, le fait que j'adore les agace.
b. *Les soirées à l'Opéra, j'aimerais bien retrouver le type qui a dit que je connais.

Mais sa portée reste difficile à apprécier dans la mesure où dans ce type de phrases le S incident ne s'emploie normalement pas en enchâssée. L'écart que constitue (33) par rapport à (30) doit vraisemblablement être mis sur le compte de la sémantique du verbe. Je me borne ici à le constater.

La même situation prévaut pour le S: la topicalisation reste impossible sauf si la proposition qui suit introduit une prise de position du locuteur cf. (34):

- (36) a. *(De) conduire une Lotus, Paul rêve.
 b. *Que Marie rentre demain, Paul n'avait pas prévu.
- (37) a. Que cette œuvre pose un problème, je suis d'accord.²⁰
 b. * il est convaincu.

En définitive, parmi les compléments, seuls les P'' peuvent être topicalisés à gauche en toute latitude:

- (38) a. A Marie, la police a renvoyé son permis.
 b. De cette histoire, il se souviendra longtemps.

La valeur du Paramètre élément Détaché se résume donc, pour les topicalisées, à <P''>. On peut toutefois l'étendre à <P'', !N'', !S> en prenant soin de distinguer, comme je viens de le faire, les valeurs normales des valeurs localement conditionnées par la sémantique lexicale.

7.1.4. Au vu des configurations envisagées en (27)-(29), le Paramètre Placement peut prendre les trois valeurs possibles G, M, D. On vient de voir qu'à gauche, N'' et S n'étaient pas topicalisables sans contrainte. Il en va de même pour la topicalisation droite cf. (39), (40) ou médiane cf. (41), (42):

- (39) a. *Marie rencontre souvent, le directeur.
 b. *J'ai téléphoné, le plombier.
- (40) a. *Il n'intéresse personne, (d')étudier la thématization.
 b. *Paul rêve souvent, (de) conduire une Lotus.
- (41) a. *Marie, le docteur, rencontre souvent.
 b. *L'agence, le plombier, a téléphoné.
- (42) a. *Jean, étudier la thématization, trouve difficile.
 b. *Paul, conduire une Lotus, rêve souvent.

Seul P'' peut apparaître assez facilement dans ces positions:

- (43) a. ?La police a retiré son permis hier soir, à Marie.
 b. ?Les enfants se souviendront longtemps, de cette histoire.
- (44) a. La police, à Marie, a retiré son permis hier soir.
 b. Les enfants, de cette histoire, se souviendront longtemps.

Puisque toutes les valeurs assignables au paramètre PAP sont instantiables, au lieu d'énumérer chacune, je noterai par <TOT> l'ensemble de ces valeurs:

- (CE4) Soit $\langle a_k, \dots, a_m \rangle$ l'ensemble V des valeurs assignables à un paramètre PA. On notera par <TOT> le fait qu'une construction peut prendre toutes ces valeurs à la fois.

Grâce aux paramètres qu'on vient de définir, la classe des phrases topicalisées au sens strict peut être désignée comme $\langle P'', -STB, TOT, PV \rangle$. Si l'on veut y inclure les énoncés (33), (34b) et (37a), leur identificateur doit être $\langle !N'', !A'', !S \rangle, -STB, G, PV \rangle$.

7.1.5. Pourquoi seuls les P'' peuvent fonctionner sans contrainte comme éléments détachés dans les topicalisées? J'invoquerais un principe de récupérabilité des fonctions dont (45) offre une formulation informelle et sommaire:

- (46) *Principe de Recouvrabilité des Fonctions (PRF):*

La fonction de tout élément qui est argument du verbe doit être recouvrable à partir des informations de surface.

Les langues disposent de divers moyens pour assurer ce recouvrement (cf. Huang (1984)): (i) la position des éléments; (ii) le marquage morphologique, qui peut se faire soit sur les syntagmes qui sont arguments (la désinence casuelle des langues à cas), soit sur le verbe par les clitiques ou les désinences; (iii) les prépositions (marquage grammatical). Pour les arguments des phrases sans détachement, le français recourt à la position, aux clitiques ou aux prépositions (selon des combinaisons qu'il ne convient pas de détailler ici). Mais lorsqu'un syntagme argument figure en position détachée seul l'emploi du clitique (comme élément de rappel) ou celui de la préposition (dans le syntagme détaché) restent disponibles. Par définition les topicalisées n'ayant pas d'élément de rappel lexicalisé, seule demeure la seconde possibilité. D'où les distributions observées, en §§ 7.1.3 et 7.1.4.

7.2. *Détachées Sans Rappel*

7.2.1. Le fait que le paramètre PAR n'est pas activé, ce que note NUL, est la caractéristique distinctive des DSR (des tests visant à établir ce point sont donnés en § 7.2.2). Cette absence de tout élément de rappel²¹ a pour conséquence que l'élément détaché ne peut avoir de rôle argumental dans l'événement décrite par le S incident. Il suit de là que :

- (i) Le lien entre l'élément détaché et la proposition est uniquement d'ordre interprétatif.
- (ii) Trois figures d'interprétations sont possibles:

(ii) (a) L'interprétation concerne l'événance décrite par le S incident; l'élément détaché a alors une fonction de circonstant: complément scénique au sens large, cf. (47), qui développe (3a):

- (47) a. Dès qu'il fut parti, Anna alla rejoindre ses sœurs. (= (3a))
 b. Anna, dès qu'il fut parti, alla rejoindre ses sœurs.
 c. Anna alla rejoindre ses sœurs, dès qu'il fut parti.

Ce cas correspond à (c) du tableau (24) et a pour identificateur (49c).

(ii) (b) L'interprétation s'établit entre un des arguments de l'événance et l'élément détaché. Ce dernier fonctionne alors comme qualifiant. Ce cas se trouve illustré par les autres exemples sous (3):

- (3) b. Trop imbu de lui-même, le général accumulait les erreurs.
 c. L'hôtel, surplombant la mer, offrait ses terrasses aux dîneurs.
 d. De toutes ces voitures, la plus rapide est la rouge.

et par les appositions du type (48):

- (48) a. Marie parlait au gardien, le type à la barbe, quand tu es entré.
 b. Marie a vu Jean, le plombier.

Corrélativement, deux identificateurs lui correspondent: (49b) et (49d). Ce cas ne s'insère dans aucune des situations envisagées dans le tableau (24) (bien que se situant du côté de (c)).

(ii) (c) L'élément détaché s'interprète hors événement (cf. (50) et les exemples suivants); il se comporte alors comme une sorte d'ancrage auquel se raccroche l'énoncé correspondant au S incident (on peut rapprocher ces constructions de ce que Deulofeu (1988) appelle les greffes). Le cas (f) du tableau (24) recouvre précisément cette figure d'interprétation. Le PAD n'admet qu'une seule valeur, N'', de même que le PAP, G. En effet, si l'élément détaché apparaît ailleurs qu'à gauche on retombe dans le cas de l'apposition²² (49b). Si l'élément détaché est un P'' on se retrouve dans le cas (49c) car selon le PRF la présence d'une préposition dans un syntagme fait qu'il s'interprète comme argument ou circonstant dans une événement. Enfin, s'il est un V' ou un A'' on aboutit à (49d). En conséquence, l'identificateur propre de ces DSR sera (49a). Les énoncés sans élément de rappel se répartissent donc en quatre groupes:

- (49) a. <N'', —, G, NUL>
 b. <N'', —, -G, NUL>
 c. <P'', —, TOT, NUL>
 d. <<V', A''>, —, TOT, NUL>

((49) ne dit rien du PAI; pour la notation cf. (CES) *infra*). Cependant, du point de vue de l'interprétation ils se répartissent plutôt en deux groupes car (ii) (a) et (ii) (b) s'opposent en commun à (ii) (c) par le fait que l'interprétation se fait en fonction de l'événance, directement en (ii) (a) ou indirecte-

ment via un argument de l'évenance en (ii) (b). En revanche, pour les énoncés relevant de (ii) (c) la phrase incidente ne fournit aucun support interprétatif. Pour cette raison on pourrait n'estampiller comme vraies DSR que les énoncés relevant de (ii) (c), c'est-à-dire ceux dont l'identificateur est (49a). Se rattachent à (49a) les exemples suivants:

(50) a. Moi, j'me rappelle, c'est la soupe /que je n'aimais pas/ (Barnes, 1985, p. 125 note 3)

(51) A: Depuis ce matin j'ai mal à la tête.
B: Moi c'est le ventre.

(52) L'armée, j'ai déjà donné.

Dans ces exemples, soit la proposition rapporte les réactions de ce que Barnes (1985, p. 100) nomme l'expérencieur cf. (50), (51), (11h). Soit elle est une manière de commentaire d'expérience cf. (52)²³. Les paradigmes (53) et (54) illustrent un sous-groupe des DSR, où l'élément détaché fonctionne plutôt sur le mode de la rubrique (cf. Cadiot & Fradin, op. cit.)²⁴:

(53) a. Mais tu sais, l'méto, avec la carte orange, tu vas n'importe où. (Barnes, 1985, p. 101)

b. Votre sucre, on dirait de la neige. (ibid. p. 64)

c. Mon frère lui c'est le cerveau, (Jeanjean, 1981, p. 125)

(54) A: Ça n'a pas de goût ce poulet.

B: Le veau, c'est pire. (Lambrecht, 1984)

Pour établir le lien sémantique il faut souvent disposer d'informations pragmatiques que seule fournit la situation d'énonciation. Mais rien de très précis ne pourra être avancé sur ces phrases sans une étude sémantique plus poussée.

La convention (CE5) utilisée en (49) s'explique ainsi:

(CE5) La notation $\langle - \rangle$ indique que les valeurs prises par un paramètre sont laissées non-spécifiées dans un identificateur associé à une configuration donnée.

Cette convention est utile pour exprimer des généralisations valant pour plusieurs configurations particulières. Par exemple si C_s , C_k sont deux configurations identifiées par $\langle a_h, b, c \rangle$ et $\langle a_j, b, c \rangle$, l'identificateur $\langle -, b, c \rangle$ notera l'union de C_s et C_k .

7.2.2. Le test de l'enchâssement, employé pour les topicalisées, va servir de nouveau ici pour montrer qu'aucun élément de rappel n'est effectivement présent dans les DSR. Si artificielle que cette manipulation puisse paraître au regard des conditions normales de production des DSR (49a), elle montre que l'enchâssement ne bloque pas l'interprétation²⁵:

- (55) a. L'armée, le type qu'a dit que j'avais déjà donné s'est pas trompé.
 b. Le veau, le fait que Jean a dit que c'était pire ne nous trouble pas.
 c. Mon frère, personne a pu nier le fait que c'était le cerveau.

Il en va de même pour les DSR (49c), mais pour une tout autre raison. Dans ce cas en effet, l'élément détaché s'interprète toujours par rapport à la phrase incidente, c'est-à-dire la phrase matrice; quand ce n'est pas possible, le résultat est mauvais²⁶:

- (56) a. Dès qu'il fut parti, le fait qu'Anna alla rejoindre ses sœurs cessa d'être le centre de la conversation.
 b. *Surplombant la mer, elle nous décrit la photo où l'on voyait que l'hôtel offrait ses terrasses aux dîneurs.

Ces faits contrastent avec (25), (26) et nous autorisent à conclure qu'aucun élément de rappel n'est présent dans ces constructions.

La réinsertion de l'élément détaché au sein de la phrase incidente donne un énoncé grammatical sans détachement dans le cas des topicalisées, et cet élément s'interprète comme argument de l'événance décrite par l'énoncé e.g. *La police a renvoyé son permis à Marie* face à (38a). Une telle manœuvre est exclue avec les DSR (49a), ce qui montre que l'élément détaché n'y a pas un caractère argumental:

- (57) a. *C'est la soupe moi.
 b. *J'ai déjà donné l'armée.
 c. *Tu vas n'importe où l'méto.

En revanche l'élément détaché des DSR (49c) est toujours réinsérable quand, comme en (55), il s'interprète comme circonstant de l'événance e.g. *Anna alla rejoindre ses sœurs dès qu'il fut parti*. Mais quand il qualifie l'un des actants de l'événance, c'est-à-dire dans les DSR (49b,d), le détachement s'avère obligatoire toutes les fois que l'ex-élément détaché ne peut se loger dans une position syntaxique à l'intérieur d'un syntagme. Face à (57b), (57a) me paraît difficile sans pause ni dénivelé:

- (58) a. ?*Paul ravalant sa colère quitta la salle en douce.
 b. L'hôtel surplombant la mer offrait ses terrasses aux dîneurs.

Un tel comportement paraît partagé par la plupart des éléments détachés en apposition.

7.2.3. Les combinaisons liées au PAI sont relativement simples. Dans aucune des configurations (49) on ne peut avoir la valeur <STB> pour le PAI, sauf en (49a) sous réserve que la phrase incidente commence par un clitique sujet conformément à ce que nous avons observé au § 3.2. C'est pourquoi la pause est dispensable dans les exemples (50)-(54). Conformément à nos conventions, l'identificateur complet des DSR fonctionnant comme (ii) (c) – exem-

ples (50) à (54) – sera (59a). Le reste de (59) donne l'identification des autres DSR passées en revue²⁷:

- (59) a. <N", <\$, DEN, !STB>, G, NUL>
- b. <N", -STB, -G, NUL>
- c. <P", -STB, TOT, NUL>
- d. <<V', A">, -STB, TOT, NUL>

Encore une fois, les trois dernières configurations doivent peut-être rester distinguées des vraies DSR représentées par (59a). Tout dépend de l'analyse que l'on doit faire des phrases qui instantient ces configurations. L'intérêt de notre approche tient précisément au fait qu'on peut discriminer les phrases dont il s'agit sans en donner aussi l'analyse.

8. Présence d'un élément de rappel

8.1. D'une manière générale, peut servir d'élément de rappel tout élément (appartenant à une catégorie) (i) se réalisant comme segment phonétique, (ii) capable d'instaurer une relation sémantique avec un autre élément présent dans l'énoncé telle que ces deux éléments n'en constituent plus qu'un seul au regard de l'interprétation globale de l'événance décrite dans l'énoncé (e.g. les deux éléments ne constitueront qu'un seul argument). En français, les candidats à la fonction élément de rappel seront tout naturellement CL (clitique) et PRO (pronom), et tous les syntagmes contenant un élément anaphorisant (e.g. les N" en *ce* N, et quelquefois en *le* N cf. Fradin (1988)). Selon nos conventions, cette condition nous impose de noter ces syntagmes par <!Y">. Il va de soi que la classe de ces éléments de rappel peut varier d'une langue à l'autre (cf. la conjugaison objective en hongrois qui assume en partie la fonction dévolue aux clitiques dans les langues romanes).

Les constructions détachées avec élément de rappel présentent une diversité plus grande que les précédentes parce que les valeurs admises par les autres paramètres sont plus nombreuses. *A priori*, le PAD peut prendre les valeurs <N", P", A", S>. Comme précédemment, le PAI ne peut revêtir que la valeur <-STB> si l'élément détaché est en position médiane ou finale; par contre lorsqu'il est en tête, et par le jeu des clitiques sujets, cette valeur peut être <\$, DEN, !STB>. Quant au PAP il peut prendre n'importe laquelle des trois valeurs <G, M, D>. Plus encore que dans les exemples étudiés jusqu'à présent l'incompatibilité de certaines de ces valeurs va contribuer à éliminer beaucoup des configurations *a priori* possibles. Sans entrer dans le détail, je ne mentionnerai ici que quelques configurations existantes remarquables.

8.2. L'identificateur <-, -, -, <CL, PRO, !Y"> fournit la caractérisation générique des phrases détachées avec élément de rappel. Traditionnellement ces phrases sont appelées phrases disloquées. Dans leurs travaux,

Cinque (1977), Larsson (1979) et Ronat (1979), à la suite notamment de Hirschbühler (1975), ont plus particulièrement étudié deux groupes de disloquées: les constructions à Thème Détaché (TD) – en anglais «Hanging Topic» et les Disloquées Gauche (DG). Au vu des exemples recensés dans la littérature, l'identification large qu'on peut donner des constructions TD est la suivante:

(60) <N", \$, G, TOT>

Les phrases que subsume (60) varient suivant la valeur que prend le PAR. Les exemples (61) correspondent au cas où PAR = <!Y> (i.e. un SN avec *ce* ou *son*):

- (61) a. Le directeur, cette crapule menace de fermer l'usine.
 b. Paul, Marie n'aurait jamais dû épouser cette loque.
 c. Paul Getty, il est difficile de parler à ses héritiers.

Ceux de (62) illustrent la valeur <PRO> du PAR et les suivants celle où cette valeur est <CL>:

- (62) a. Le directeur, tout passe par lui.
 b. Marie, beaucoup de gens comptent sur elle.
 c. La porte, Jean avait glissé la lettre dessous.

- (63) a. Le directeur, il menace de fermer l'usine.
 b. Paul, Marie n'aurait jamais dû l'épouser.

Dans la mesure où tous ces exemples peuvent se dire aussi en recourant à un dénivelé intonatoire, il paraît plus judicieux d'assimiler l'identification des TD à (64) – au lieu de (60):

(64) <N", -STB, G, TOT>

De son côté, l'identificateur des DG s'énonce comme suit:

(65) <TOT, <\$, DEN, !STB>, G, CL>

Ici, les deux paramètres PAD et PAI sont susceptibles de varier simultanément. Les valeurs possibles pour le PAD sont <P", N", S, A">. Voyons si chaque identificateur peut être illustré par un paradigme d'exemples. <P", \$, G, CL>:

- (66) a. A Paul, la police lui a retiré son permis.
 b. De ce drame, Marie n'en parle plus.

<N", \$, G, CL>: (63) déjà mentionné. Dans les termes classiques, ces phrases sont à la fois des TD et des DG. <S, \$, G, CL>:

- (67) a. Que l'affaire échoue, Paul ne l'envisage pas.
 b. Trouver une solution plus simple, il faudrait y songer.

<A", \$, G, CL>: (68), mais de fortes contraintes sémantiques pèsent sur les adjectifs dans cet emploi:

- (68) a. Aussi belle qu'un ange, le deviendrait-elle un jour?
b. Encastrables, la plupart de nos fours le sont.

Comme (63), chacun des exemples (66)-(67) peut être dit avec un dénivelé intonatoire au lieu d'une pause; la deuxième valeur du PAI se trouve donc vérifiée pour tous les cas envisageables i.e. <P", DEN, G, CL>, <N", DEN, G, CL>, <S, DEN, G, CL>, <A", DEN, G, CL>. Il en va de même pour la troisième valeur de ce paramètre, <!STB>, comme l'attestent les exemples. Pour <P", !STB, G, CL>:

- (69) a. A Paul elle lui pardonne tout.
b. De ce drame on s'en souviendra longtemps.

Pour <N", !STB, G, CL>: (70) et les autres exemples de (11):

- (70) a. Mon père il a tout réparé tout seul. (= (11a))
b. Le plateau tu le mets où? (= (11d))
c. Les types ils savaient plus où ils étaient. (= (11f))
d. Et votre mari on le voit jamais. (= (11g))
e. Mais le taureau il était pas tout de suite là. (Laparra, 1982, p. 229)

Pour <S, !STB, G, CL>: (71), mais il se peut qu'un dénivelé apparaisse systématiquement dans ce type d'énoncé. Auquel cas cette configuration ne serait jamais réalisée:

- (71) a. Trouver une solution plus simple j'y songe depuis longtemps.
b. Que ça a raté n'en parlons plus.

La même remarque vaut pour (72), ce qui explique que des exemples pour <A", !STB, G, CL> soient peu faciles à trouver:

- (72) Aussi belle qu'un ange le deviendra-t-elle un jour?

8.3. Historiquement, la distinction entre construction TD et DG ne s'est pas faite à partir d'une identification des formes de surface comme ce qui a été tenté ici, mais à partir du mode sur lequel chacune opère la reprise interne (cf. section 4 *supra*). Les constructions TD se caractérisent par le fait que le X" détaché entretient avec l'élément de rappel un rapport uniquement référentiel alors que pour les DG ce rapport est à la fois référentiel et fonctionnel (pour une discussion détaillée, cf. Fradin (1988)). On a donc deux critères de classement, la forme et la reprise, ce qui rend *a priori* les énoncés du type (63), identifiés par <N", <\$, DEN>, G, CL>, ambigus. Existe-t-il des arguments permettant de trancher dans un sens ou dans l'autre?

Certains auteurs²⁸ soutiennent que la pause (et/ou le dénivelé, doit-on rajouter) a partie liée avec la manière dont s'effectue la reprise externe de l'élément détaché: avec la pause l'élément détaché doit coréférer avec une

expression introduite dans l'intradiscours antérieur (maintien du «thème» discursif). Au contraire, l'absence de pause n'exige pas un tel lien coréférentiel (changement de «thème»). Dans cette optique, les constructions TD deviennent le modèle d'un type de reprise externe. Tout énoncé détaché dont les divers paramètres présentent des valeurs compatibles avec celles de (64) – ou de (73) – partagera les mêmes propriétés que les TD pour la reprise externe. Il s'ensuit que les exemples (63) seront automatiquement considérés comme des TD. En fait l'examen d'enchaînements conversationnels montre que le mouvement thématique s'opère aussi bien avec des énoncés sans pause (du type (70)) qu'avec des énoncés avec pause (du type (63)) cf. De Fornel (1988, section 3)²⁹. La pause ne paraît donc pas induire les effets sémantiques en question si bien qu'elle ne peut servir à arguer que (63) est une TD. La reprise externe n'étant pas au programme de cette présentation, je n'en dirai pas plus sur cette question.

La reprise interne fournit un argument plus net. Elle exige en effet que l'élément détaché porte une marque casuelle (cf. Fradin (1988, p. 38-39)). Comme en français une telle marque n'existe pas pour les N", le fonctionnement de la reprise interne exclut que les phrases (63) soient des DG. Elles seront donc des TD³⁰. Le même raisonnement conduit également à classer (67) et (68) parmi les TD car il est impossible d'assigner un cas à S en français. Dans la mesure où l'on tient à conserver l'appellation de TD, ceci nous conduit à élargir les valeurs du PAD admises pour ces constructions. On obtient ainsi³¹:

(73) <<N", S, A">, -STB, G, TOT>

Suivant la même logique (70), (71) et (72) devraient aussi être considérées comme des TD. Mais le fait qu'il n'y ait ni pause ni dénivelé intonatoire dans ces constructions (PAI: <!STB>) interdit qu'il en soit ainsi. Elles restent des DG. En définitive, parmi les constructions mentionnées seules celles où l'élément détaché est P" sont sans conteste des DG.

L'utilisation de TD et DG comme abréviations de toute une série de constructions n'a de sens que si l'on a pris soin de bien préciser la classe de constructions que chacune englobe³². C'est là que le système de notation proposé ici se montre utile. Pour éviter toute équivoque, il est toujours loisible de ne jamais recourir aux appellations TD et DG et d'identifier systématiquement les constructions par leur identificateur.

9. Élément de rappel et détachement

Apparente dans les disloquées, masquée dans les topicalisées, la présence d'un élément de rappel n'est pas fortuite mais paraît découler d'une exigence très générale, dont la formulation pourrait être la suivante:

(74) *Condition du Rapport Obligé (CRO):*

Tout élément détaché doit entrer dans une relation sémantique *r* avec (un élément de) l'énoncé auquel il est incident.

Quand l'énoncé incident comporte un élément de rappel, *r* prend le visage d'une relation référentielle et/ou fonctionnelle (cf. Fradin (1988)³³). Quand un tel élément est absent, *r* est une relation interprétative qui peut être soit prédicative (cf. (3b,c)), soit de repérage (temporel, locatif, etc. cf. (3a)), soit d'inclusion (cf. (3d)), soit encore classificatoire (cf. Cadiot & Fradin (1990)) comme dans le cas des DSR (50)-(54). Dans le cas où l'élément détaché est un N°, la CRO permet de rendre compte de deux faits fondamentaux. Tout d'abord l'impossibilité radicale de (75) et l'impossibilité conditionnelle de (76):

- (75) a. *Marie dort encore, Paul.
 b. *Marie a arrosé les fleurs, le directeur.
- (76) a. (*)Paul, Marie dort encore.
 b. (*)Le directeur, Marie a arrosé les fleurs.

(75) est exclu par la CRO parce que l'élément détaché n'entretient aucun rapport référentiel (pas d'élément de rappel) ni interprétatif avec le S qui suit. En (76) on n'a pas non plus de rapport référentiel, mais en position frontale l'élément détaché peut, dans certains contextes, se trouver interprété comme une rubrique classifiante à laquelle se rattache l'information véhiculée par le S qui suit³⁴. La CRO prend acte du fait que le détachement gauche possède des propriétés que n'a pas le détachement droite (cf. Fradin (1988)).

En second lieu le fait que dans les phrases comme (77) *il* ou *le* s'interprètent obligatoirement comme «Paul» et «le directeur» respectivement:

- (77) a. Paul, il dort encore.
 b. Il dort encore, Paul.
 c. Le directeur, Marie le rencontre souvent.
 d. Marie le rencontre souvent, le directeur.

On sait pourtant qu'à l'intérieur d'une même phrase il peut en être autrement³⁵ (e.g. *Paul pense qu'il dort assez*). La configuration à détachement contraint donc les possibilités anaphoriques (cf. les conclusions identiques de Rivero (1980, p. 368) pour l'espagnol).

10. Echappée

10.1. L'observation des données nous a conduit à cerner quatre paramètres entrant en jeu dans la constitution des constructions à détachement. Comme ils s'en tiennent strictement aux marques de surface, celles-là mêmes qui sont accessibles aux locuteurs, ils permettent de dresser l'inventaire des données

indépendamment des hypothèses théoriques qu'on devra avancer pour analyser ces données. On peut appréhender ces paramètres avant tout comme des outils descriptifs. On peut aussi les considérer comme des fonctions ayant pour domaine S – la phrase produite par la grammaire – et pour valeurs celles qu'on leur a assignées ci-dessus. Dans cette optique, l'identificateur I d'une suite à détachement E est la liste des valeurs que chaque paramètre assigne à S:

$$(78) I_E = (\text{PAD} (S) \text{ PAI} (S) \text{ PAP} (S) \text{ PAR} (S))$$

On doit noter que la suite E échappe à la syntaxe si celle-ci se définit comme le mécanisme qui engendre les phrases à partir des suites appartenant au vocabulaire par la seule opération de concaténation, ou bien encore si la pause intervient comme critère définitoire de la phrase (et de l'énoncé)³⁶.

A la différence des structures syntaxiques, les configurations spécifiées par les identificateurs ne notent aucune organisation hiérarchique ou combinatoire. Elles fonctionnent comme de simples gabarits (en anglais «template») qui permettent de trier les suites admissibles des autres.

Le rapport à la syntaxe qu'entretiennent les identificateurs n'a pas été précisé. La principale question concerne le placement de l'élément détaché dans la phrase. Bien que ce placement ne soit pas réglé par la syntaxe, l'élément détaché ne se positionne néanmoins pas n'importe où dans les structures syntaxiques. En général il n'apparaît qu'entre les groupes syntaxiques majeurs N", P" et A" à l'intérieur ou à l'extérieur du syntagme verbal. L'indépendance que manifeste le placement de l'élément détaché vis-à-vis de la hiérarchie syntaxique incite à l'appréhender comme un processus de linéarisation du discours. Dans cette optique, il devient intéressant de le comparer à d'autres processus de linéarisation typiques de l'oral, par exemple la répétition-hésitation (cf. Blanche-Benveniste (1985)) ou le bafouillage (cf. Blanche-Benveniste (1987)) (il s'agit probablement du même phénomène):

- (79) a. Les bergers il faut qu'ils il faut qu'ils sachent soigner leurs animaux.
(Blanche-Benveniste (1985, p. 112))
b. Un jeune homme me l'avait dans lancé lancé dans la figure.
(Blanche-Benveniste (1987, p. 134))

Dans les deux cas le phénomène est décrit comme un piétinement, «une énumération de lexique» sur le même emplacement syntaxique. Les éléments répétés ou bafouillés appartiennent à des catégories syntaxiques homogènes et peuvent de ce fait être alignés en colonne pour mieux montrer l'avance syntagmatique réelle du texte par delà le sur-place paradigmatique:

- (80) a. Les bergers il faut qu'ils
 il faut qu'ils sachent soigner...
 b. Un jeune homme me l'avait dans
 lancé
 lancé dans la figure

Une même conclusion se dégage de ces deux travaux: la grammaire règle en partie les phénomènes en question car les éléments bafouillés ou répétés sont majoritairement ceux qui apparaissent dans des positions syntaxiques identifiées (i.e. régies ou bien constitutives d'un syntagme) à l'exclusion des éléments associés, c'est-à-dire introducteurs de syntagme (e.g. *comme*, *puisque*, etc.). Blanche-Benveniste (1987, p. 152-153) souligne le lien entre ces phénomènes et la dimension paradigmatique du langage: «à toute place syntaxique construite correspond un paradigme potentiel de réalisations» et les éléments bafouillés ou répétés ne sont que des amorces ou des bribes de syntagmes. Si l'on admet qu'un énoncé peut se représenter comme une suite de blocs, les syntagmes distingués à un certain niveau d'analyse, séparés par des failles:

(81) (—) (—) (—) (—) (—) (—)

on peut dire que les lieux de bafouillage ou répétition-hésitation se situent dans les blocs ou sur leurs marges internes. En revanche les lieux de placement des éléments détachés se situeront au niveau des failles, ce qui est une autre manière de dire qu'ils échappent à la syntaxe. D'ailleurs, à la différence des éléments bafouillés ou répétés, les éléments détachés qui apparaissent dans une même faille ne relèvent pas nécessairement d'une catégorie syntaxique homogène et ne peuvent, conséquemment, être alignés paradigmatiquement. Ainsi il n'y a aucun sens à retranscrire (82) par (83):

(82) A Paris, Pierre, sa voiture il s'en sert jamais.

(83) A Paris
 Pierre il s'en sert jamais.
 sa voiture

car on abolit ainsi les relations d'ordre entre les éléments et de proximité vis-à-vis de la phrase incidente, alors même que celles-ci sont discriminantes pour rendre compte de la grammaticalité des énoncés détachés (cf. Fradin (1988, p. 52-56)).

10.2. Seul un sous-ensemble des suites détachées possibles se trouve réalisé dans les constructions de surface. Dès lors la description linguistique se trouve confrontée à deux tâches: (i) délimiter ce sous-ensemble aussi précisément que possible; (ii) rendre compte de ses propriétés, c'est-à-dire non seulement expliquer comment certaines constructions se trouvent exclues et

dégager les régularités existant entre celles qui sont attestées mais également faire entrevoir comment des possibilités du système sont demeurées latentes ou n'ont été exploitées que par un niveau de langue (par exemple parlée). La première tâche suppose que l'inventaire des constructions possibles est fait ou, à tout le moins, que les principes qui fondent cet inventaire ont été dégagés. C'est ce qui a été tenté ici³⁷.

Ce travail a aussi permis d'entamer la seconde tâche puisque nous avons été conduit à expliciter quelques-unes des raisons qui limitent l'ensemble des énoncés détachés *a priori* observables. Ces raisons relèvent essentiellement d'une problématique du marquage. On a d'une part des principes généraux (e.g. PRF, CRO) qui exigent que certaines marques soient accessibles à partir des éléments présents en surface pour pouvoir interpréter l'énoncé détaché et lui assigner une structure correcte. On a d'autre part les marques que constituent les valeurs produites par chaque paramètre. Dans certains cas, une valeur ne permet pas que les exigences imposées par les principes se trouvent respectées si certaines autres valeurs sont assignées par les autres paramètres (incompatibilité). Dans d'autres cas, le choix d'une valeur pour un paramètre met hors jeu les autres valeurs qu'il pourrait prendre (neutralisation). L'examen de la reprise interne montrerait que d'autres raisons doivent être invoquées, qui tiennent au fonctionnement propre de l'élément de rappel ou de l'élément détaché (cf. Fradin (1988)) et excluent par exemple <P", \$, G, !Y"> (e.g. *?A Marie, Pierre parle souvent à elle.).

Une fois terminé, l'inventaire des constructions à détachement peut être conçu comme une base de données recelant toutes les informations permettant d'identifier n'importe laquelle de ces constructions. Il devient possible d'élaborer une stratégie d'interrogation de cette base qui nous permette, à partir des indices disponibles en surface dans l'énoncé, de découvrir à quel type de construction détachée on a affaire. En d'autres termes, on peut alors envisager la construction d'un système expert indiquant, lorsqu'on lui fournit certains indices, quelle est la construction détachée dont il s'agit. On se trouve dans une situation identique à celle des botanistes qui cherchent à identifier un champignon à partir d'une taxinomie complète des traits permettant de classer les champignons. Cette base de données peut être couplée à un parseur du français qui, suivant le résultat de l'expertise pour l'énoncé qu'il est en train de parser (i.e. le type de détachée auquel il a affaire), déterminera l'analyse qu'il doit en faire et l'interprétation qu'il faut lui assigner. Dans cette optique, l'inventaire n'est que l'étape première et indispensable dans la constitution d'un savoir linguistique utilisable par des procédures automatisées.

10.3. L'extension à d'autres domaines de la démarche adoptée ici pour les énoncés à détachement peut être envisagée toutes les fois que les principes d'analyse d'un type de construction s'avèrent inopérants pour saisir des données qui pourraient en droit relever de ce type de construction. Les relatives paraissent constituer un domaine de ce genre, pour peu qu'on regarde les données provenant de la langue parlée. Des exemples comme (84) amènent à se demander quelles sont les caractéristiques discriminantes des relatives et dans quelle mesure celles-ci peuvent varier sans qu'on cesse de parler pour autant de relative:

- (84) a. Il a fini que plus personne lui parlait. (Deulofeu, 1986, p. 93)
 b. C'est un chien que je suis jamais toute seule. (Gadet, 1989)
 c. J'ai fait un cours qu'on aurait entendu une mouche voler. (ibid.)

C'est exactement le type de question qu'on se posait ici même à propos des énoncés à détachement (cf. §1). D'ailleurs les relatives de langue parlée soulèvent le même double problème que les détachées: leur statut sociolinguistique et un problème d'analyse (cf. Deulofeu (1986, p. 83)). En l'absence de toute marque morphologique, l'élaboration d'un inventaire sur la base de critères paramétrés s'avère la seule solution pour avoir une vue globale des faits concernant les énoncés détachés. Mais la situation n'est pas très différente pour les relatives, car des exemples comme (84) invitent à considérer *que* comme (la valeur d') un paramètre parmi d'autres que devrait prendre en compte un inventaire descriptif des constructions relatives et apparentées. En facilitant les comparaisons entre langues, cette démarche nous ferait sans doute voir que des constructions qui n'appartiennent qu'au français parlé sont tout à fait standard dans d'autres langues (et *vice versa* peut-être).

Bernard Fradin
 INALF-CNRS, Paris

Notes

- Langue parlée ne veut pas dire langue populaire ou familière et ne se définit pas non plus par simple opposition à la langue écrite. Pour une mise au point sur ces questions cf. Blanche-Benveniste & Jeanjean (1987, p. 11-24). Dans cette étude, l'emploi des termes énoncé, phrase, construction ne correspond pas à des distinctions théoriques particulières.
- Cf. par exemple Culioli (1976, p. 63-69), Barnes (1985), Lambrecht (1981), et Hirschbühler (1975), Cinque (1977) pour la grammaire générative.
- Ainsi Bès (1988) qui classe (a) *Quel livre aime-t-il?* comme une topicalisée, à l'instar de (b) *Toi, Marie te connaît*. Hirschbühler (1975) et Cinque (1977) classent (b) parmi les disloquées et (a) est généralement considéré comme une interrogative à inversion complexe (Kayne (1972)).

4. Cet article reprend en l'étoffant la première partie de Fradin (1988), qui n'avait pu être publiée faute de place.
5. La situation est donc l'inverse exact de ce qui se passe avec les interrogatives partielles cf. (a) *A qui a parlé le garçon?*(b) **A parlé le garçon?* (c) *Le garçon a parlé à qui?*
6. On sait que le passé simple permet de présenter l'événement comme autonome dans une suite d'événements. Pour une discussion cf. Nef (1983, p. 278ss) et aussi Vet (1981, p. 117-118).
7. Le fait qu'on ait besoin de recourir à des énoncés détachés pour illustrer ce qu'est la rupture intonationnelle est symptomatique de la singularité irréductible de ce type d'énoncés. Plutôt que «rupture intonationnelle», j'emploierai le terme «dénivelé intonatoire» (abrégé en DEN) qui me paraît plus conforme à la réalité. «Rupture» laisse entendre qu'il y a une cassure dans la ligne prosodique (cf. la rupture d'une corde), ce qui n'est pas le cas. «Dénivelé intonatoire» correspond à ce que Delomier & Morel (1986, p. 142) appellent décrochement. Ces auteurs indiquent (op. cit. 143) qu'on peut distinguer plusieurs types de pause (interruptive, aspiration, hésitation) qui resteront confondues dans le présent travail.
8. Une analyse détaillée des phénomènes intonatoires est donnée dans Rossi et al. (1981). Cependant le fait que les auteurs utilisent thème et rhème comme termes primitifs (cf. notamment 3ème partie, p. 209ss et 248ss) me semble de nature à jeter la suspicion sur une partie des analyses proposées dans la mesure où la question demeure précisément de savoir comment s'élaborent ces notions dans l'énoncé.
9. Lambrecht (1981, p. 85) notait que les éléments détachés à droite sont inaccentués. Barnes (1985, p. 8) rappelle que l'intonation des constructions TD (cf. ci-après section 8) présente un pic intonatoire suivi d'une descente (souvent avec pause) cf. aussi Bally (1965, §§82-89). Sur l'intonation des énoncés comportant un élément détaché en position médiane cf. Rossi et al. (1981, p. 266-267).
10. Les résultats dont font état Delomier & Morel (1986, p. 142) ne permettent pas de savoir si dans leur corpus sur les incisives la pause entraîne toujours un dénivelé.
11. Les abréviations utilisées sont en général celles de la théorie X-barre (remplacée par l'apostrophe par commodité typographique). Toutefois rien de crucial ne dépend de l'adoption de cette théorie. N'' = syntagme nominal (SN), P'' = syntagme prépositionnel (SP), A'' = syntagme adjectival (SA), V'' = syntagme verbal (SV), S et S' = phrase sans ou avec complémenteur respectivement, CL = clitique, PRO = pronom. X'', Y'' notent tout syntagme dont la tête est une catégorie majeure (soit N'', A'', P'', V''). N' (A' etc.) = nœud dominant immédiatement N (A etc.) et ses compléments.
12. Une partie des phénomènes concernant la reprise interne a été décrite dans Fradin (1988). Sur la question de la reprise externe, je renvoie à Lambrecht (1981, 1984), Barnes (1985) et De Fornel (1988).
13. Développement qui peut se manifester en surface par la seule présence de la tête du syntagme.
14. C. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean (1987, p. 71) donnent l'exemple attesté suivant: (a) *A mourir des discussions entre femmes on avait*. E. Larsson (1979, p. 43) mentionne pour sa part cet exemple littéraire tiré de Sandfeld: (b) *Dissimuler*

- devant lui, lui cacher quelque chose, je ne peux pas.* Cependant le modal en (b) rapproche peut-être cet exemple de (33) ou (34).
15. «Evenance», terme générique servant à noter ce qui arrive (ce qui évient), indépendamment du fait qu'il s'agisse d'un état, d'une activité, d'un accomplissement, etc. Il remplace les termes courants mais ambigus tels que «éventualité», «procès» ou encore «situation».
 16. Le terme «position vide» remplace le terme «catégorie vide» employé couramment en grammaire générative. Je n'emploie pas ce dernier, parce qu'il me semble impropre et entretient la confusion entre position syntaxique et élément instantiant cette position. En fait cela n'a pas de sens de parler de catégorie vide (sauf pour les flexions), cf. Fradin & Marandin (en prép.). «Position vide» sera abrégé en «PV».
 17. <NUL> a pour effet de déprogrammer la fonction qui prend cette valeur: c'est comme si celle-ci n'avait jamais été appelée. PAR <NUL> équivaut ainsi à non-PAR.
 18. Si l'on s'en tient aux dénominations discutées plus loin, les correspondances sont les suivantes: (a) = disloquées et phrases à thème détaché; (d) = disloquées; (g) = commentaire (ce type n'est généralement pas distingué cf. (2b)).
 19. Cette situation contraste le français et l'espagnol, puisqu'on peut y topicaliser un N'' pourvu qu'il soit indéfini: (a) *Libros, dicen que lee* «(Des) livres, (ils) disent que (il) lit»; **Los libros, dicen que lee* (cf. Rivero, 1980, p. 376). Quant au français parlé, il semble que ces interdictions ne jouent pas pleinement cf. Blanche-Benveniste & Jeanjean (1987, p. 71) qui citent: (c) *Des pralines, je vais acheter*, (d) *Dix-sept ans, il a*.
 20. Parallèlement à (34), dans ce cas aussi l'enchâssement est contraint cf. (a) **Que cette œuvre pose un problème, personne n'a nié le fait que nous sommes d'accord*.
 21. Ce qui peut faire fonction d'élément de rappel s'éclaircira au fur et à mesure de l'examen des données. Pour l'instant nous admettrons qu'il s'agit d'un élément correspondant à un segment sur le plan phonique.
 22. En fait il semble exister des DSR où c'est un N'' qui est détaché à droite cf. (a) et surtout (b):
 - (a) A: C'est ça, t'invites tes amis et tu leur sers une salade aux piments.
B: Surtout Michèle, les piments!
 - (b) Rater un repas, Pierre!

Contexte pour (a): il s'agissait d'imaginer quel plat préparer pour des invités au nombre desquels figurait Michèle, personne qui n'aime pas les choses excessives. Quant à (b), l'intonation exclamative est de rigueur et induit l'interprétation particulière «Pierre est incapable de rater un repas». Dans tous ces exemples une pause ou un dénivelé intonatoire sont requis. Leur identificateur serait donc le suivant: <N'', -STB, D, NUL>.
 23. Les phrases (33) et (37) sont peut-être à rapprocher de (50), puisqu'on y retrouve le commentaire appréciatif du locuteur à propos de quelque chose qu'il a introduit dans son discours.
 24. A ces cas il faudrait rajouter (a), qui est toujours exclamatif et partage la même interprétation que (b) note 22: (a) *Pierre, rater un repas!* On peut enchâsser (53) ou (54) mais non (a): (b) *Il a dit que le métro, avec la carte orange, tu vas n'importe*

- où. (c) **Il a dit que Pierre, rater un repas*. Sur ce type de phrases cf. Culicover (1972), Banfield (1973).
25. Il semble cependant que certaines de ces DSR ne peuvent se trouver enchâssées sans élément de rappel: (a) *?*Moi, le type qu'a dit que c'est la soupe va revenir*, (b) *Moi, le type qu'a dit que c'est la soupe me débecte*. La présence de *ce/c'* dans l'énoncé incident n'est pas étrangère à ce comportement dans la mesure où ce pronom renvoie à une évanescence dont l'élément détaché est un argument sémantique. Sur *ce/ça* cf. Cadiot (1988).
26. L'énoncé (56b) n'est pas acceptable dans l'interprétation de (3c) où c'est l'hôtel qui surplombe. Pour des faits du même genre avec les Phrases à Adjectif Frontal cf. Fradin (1980, section 3). Dans les phrases superlatives (cf. (3d)), la profondeur de l'enchâssement ne joue pas: (a) *De toutes ces voitures, l'idée qu'il ait dit que la plus rapide est la rouge m'étonne un peu*. Sur leur interprétation cf. Barbaud (1976).
27. Par souci de complétude, à (59) on peut rajouter <N", -STB, D, NUL> évoqué à la note 18.
28. Duranti & Ochs (1979) et Zribi-Hertz (1990), en partie à la suite de Cinque (1977, p. 406), et dans un autre cadre Laparra (1982, p. 229-230).
29. Très précisément, et pour reprendre l'exemple (5) de de Fornel (1988), il y a un mouvement thématique après (a) que la réponse soit (b) – sans pause – ou (b') – avec pause: (a) *Comment va Armelle?* (b) *Armelle elle va bien* (b') *Armelle, elle va bien*.
30. Par contre en italien à l'identificateur <N", S, G, CL>, qui est celui de (63), correspondent des DG car il existe des N" casuellement marqués à savoir *io* vs *me*. Cf. *Io, non lo voglio fare* («moi, (je) ne le veux (pas) faire») et Cinque (1977).
31. L'identificateur (73) présente l'avantage supplémentaire d'intégrer les phrases (a) et (b) dans les constructions TD, ce qu'elles sont effectivement du point de vue de la reprise interne (cf. Fradin (1988, p. 41-42)):
- (a) Que l'affaire échoue, personne n'avait prévu ce drame.
 (b) Acheter une Lotus, Pierre ne pense qu'à ça.
 Que l'affaire échoue, ça n'émeut guère Paul.
32. En résumé, l'abréviation DG recouvre au sens strict le cas: (a) <P", <S, DEN, !STB>, G, CL> cf. (66), (69). Si l'on tient à y inclure tout ce qui n'est pas TD, il faut rajouter les cas (b) <N", !STB, G, CL> cf. (70) et (c) <<A", S>, <S, DEN>, G, CL> cf. (67), (68), (71), (72). Mais dans la mesure où cette démarche risque d'entraîner des confusions ((b) et (c) ne sont pas des DG du point de vue de la reprise interne), il est peut-être plus judicieux de les garder séparés. L'abréviation DGP (Disloquée Droite avec Pause) de Fradin (1988) est transverse par rapport à ces groupements et vaut pour <<P", A", S>, -STB, G, CL>.
33. Le formalisme de ce travail comporte quelques défauts que je ne peux malheureusement pas rectifier ici.
34. Une interprétation possible de (76b) pourrait se paraphraser ainsi: (a) «Sur le sujet de Paul il y a à dire que Marie dort encore», cf. Cadiot & Fradin (1990). Il est clair qu'un tel récupérage de (76a) sollicite très fortement le contexte d'énonciation.

35. Pour les mêmes raisons, et par transitivité, alors qu'en (a) «il» peut référer soit à Paul, soit à quelqu'un d'autre, en (b) «il» ne peut référer qu'à Jean:
 (a) Quand il est sorti, Paul a quitté sa cravate.
 (b) Jean, quand il est sorti, Paul a quitté sa cravate.
36. Cf. «La phrase est ce qui figure entre deux pauses». Voir aussi la définition de l'énoncé par Harris (1951, p. 14) «An *UTTERANCE* is any stretch of talk, by one person, before and after which there is silence on the part of the person.» On a très souvent assimilé le symbole «#» de frontière de phrase à une contrepartie formelle de la pause. L'engendrement des constructions à détachement sera abordé dans Fradin (en prép.).
37. Quelques identificateurs remarquables: <NUL, NUL, NUL, NUL> discrimine les énoncés ordinaires (sans détachement) des énoncés à détachement. <—, —, —, —> discrimine l'ensemble des configurations à détachement (possibles et impossibles). <TOT, TOT, TOT, TOT> identifie un ensemble vide puisque toutes les valeurs ne sont pas compatibles entre elles.

Bibliographie

- Bally, Charles (1965): *Linguistique générale et linguistique française*. A. Francke, Berne.
- Banfield, Ann (1973): Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech. *Foundations of Language* 10, p. 1-39.
- Barbaud, Philippe (1976): Constructions superlatives et structures apparentées. *Linguistic Analysis* 2, p. 115-124.
- Barnes, Betsy K. (1985): *Left Dislocation in Spoken French*. John Benjamins, Amsterdam.
- Bès, Gabriel (1988): Clitiques et constructions topicalisées dans une grammaire GPSG du français. *Lexique* 6, p. 55-81.
- Blanche-Benveniste, Claire (1985): La dénomination dans le français parlé. Une interprétation pour les «répétitions» et les «hésitations». *Recherches sur le français parlé* 6, p. 109-130.
- Blanche-Benveniste, Claire (1987): Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage. *DRLAV* 36-37, p. 123-157.
- Blanche-Benveniste, Claire, Jeanjean, Colette (1987): *Le Français parlé*. INALF-CNRS. Didier Erudition, Paris.
- Cadiot, Pierre (1988): De quoi ça parle? La référence de ça pronom sujet. *Le français moderne* LVI, p. 174-192.
- Cadiot, Pierre, Fradin, Bernard (1990), «Pour et la thématization». In Zaccaria G (éd).
- Casagrande, John, Saciuk, B. (1972): *Generative Studies in Romance Languages*. Newbury House, Rowley, Mass.
- Cinque, Guglielmo (1977): The Movement Nature of Left Dislocation. *Linguistic Inquiry* 8, p. 397-411.
- Culicover, Peter W. (1972): OM-Sentences. *Foundations of Language* 8, p. 198-236.
- Culioli, Antoine (1976): *Recherches en linguistique. Théorie des opérations énonciatives*. (Transcription du séminaire de DEA). DRL Paris VII, Paris.

- Nef, Frédéric (1983): *Contribution à l'étude des relations entre logique et linguistique: la description de la deixis temporelle en français moderne*. Thèse d'Etat, Paris IV.
- Rivero, Maria-Luisa (1980): On Left-Dislocation and Topicalization in Spanish. *Linguistic Inquiry* 11, p. 363-394.
- Ronat, Mitsou (1979): Pronoms topiques et pronoms distinctifs. *Langue française* 44, p. 106-128.
- Ross, John R. (1967): *Constraints on Variables in Syntax*. PhD MIT, distribué par IULC.
- Rossi, Mario, Di Cristo, Albert, Hirst, Daniel, Martin, Philippe, Nishinuma, Yukihiro (1981): *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*. Klincksieck, Paris.
- Vet, Co (1981): La notion de «monde possible» et le système temporel et aspectuel du français. *Langages* 64, p. 109-124.
- Zaccaria, Gino (éd.) (1990): *Fonctionnalisme et pragmatique. A propos de la notion de thème*. Unicopli, Milano.
- Zribi-Hertz, Anne (1990): La relation thème-propos dans la phrase et dans le discours. In Zaccaria G. (éd.)

Résumé

A la différence des interrogatives ou des relatives aucune marque morphologique ne permet de distinguer les constructions à détachement des énoncés ordinaires. Pour reconnaître ces constructions et pouvoir dresser un inventaire de leurs propriétés, il est nécessaire de disposer de critères fiables basés uniquement sur des traits descriptifs (c'est-à-dire indépendamment de toute analyse théorique). Cet article montre que ces traits peuvent être conçus comme les valeurs que peuvent prendre les quatre paramètres suivants: nature et place de l'élément détaché, intonation, nature de l'élément de rappel.

35. Pour les mêmes raisons, et par transitivité, alors qu'en (a) «il» peut référer soit à Paul, soit à quelqu'un d'autre, en (b) «il» ne peut référer qu'à Jean:
 (a) Quand il est sorti, Paul a quitté sa cravate.
 (b) Jean, quand il est sorti, Paul a quitté sa cravate.
36. Cf. «La phrase est ce qui figure entre deux pauses». Voir aussi la définition de l'énoncé par Harris (1951, p. 14) «An *UTTERANCE* is any stretch of talk, by one person, before and after which there is silence on the part of the person.» On a très souvent assimilé le symbole «#» de frontière de phrase à une contrepartie formelle de la pause. L'engendrement des constructions à détachement sera abordé dans Fradin (en prép.).
37. Quelques identificateurs remarquables: <NUL, NUL, NUL, NUL> discrimine les énoncés ordinaires (sans détachement) des énoncés à détachement. <—, —, —, —> discrimine l'ensemble des configurations à détachement (possibles et impossibles). <TOT, TOT, TOT, TOT> identifie un ensemble vide puisque toutes les valeurs ne sont pas compatibles entre elles.

Bibliographie

- Bally, Charles (1965): *Linguistique générale et linguistique française*. A. Francke, Berne.
- Banfield, Ann (1973): Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech. *Foundations of Language* 10, p. 1-39.
- Barbaud, Philippe (1976): Constructions superlatives et structures apparentées. *Linguistic Analysis* 2, p. 115-124.
- Barnes, Betsy K. (1985): *Left Dislocation in Spoken French*. John Benjamins, Amsterdam.
- Bès, Gabriel (1988): Clitiques et constructions topicalisées dans une grammaire GPSG du français. *Lexique* 6, p. 55-81.
- Blanche-Benveniste, Claire (1985): La dénomination dans le français parlé. Une interprétation pour les «répétitions» et les «hésitations». *Recherches sur le français parlé* 6, p. 109-130.
- Blanche-Benveniste, Claire (1987): Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage. *DRLAV* 36-37, p. 123-157.
- Blanche-Benveniste, Claire, Jeanjean, Colette (1987): *Le Français parlé*. INALF-CNRS. Didier Erudition, Paris.
- Cadiot, Pierre (1988): De quoi ça parle? La référence de ça pronom sujet. *Le français moderne* LVI, p. 174-192.
- Cadiot, Pierre, Fradin, Bernard (1990), «Pour et la thématization». In Zaccaria G (éd).
- Casagrande, John, Saciuk, B. (1972): *Generative Studies in Romance Languages*. Newbury House, Rowley, Mass.
- Cinque, Guglielmo (1977): The Movement Nature of Left Dislocation. *Linguistic Inquiry* 8, p. 397-411.
- Culicover, Peter W. (1972): OM-Sentences. *Foundations of Language* 8, p. 198-236.
- Culioli, Antoine (1976): *Recherches en linguistique. Théorie des opérations énonciatives*. (Transcription du séminaire de DEA). DRL Paris VII, Paris.

- Dell, François (1984): L'accentuation des phrases en français, in Dell F., D. Hirst, J.-R. Vergnaud (éds) 1984, p. 65-122.
- Dell, François, Daniel Hirst, Jean-Roger Vergnaud (éds) (1984): *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*. Hermann, Paris.
- Delomier, Dominique, Morel, Mary-Annick (1986): Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises. *DRLAV* 34-35, p. 141-160.
- Deulofeu, José (1979): Les énoncés à constituant lexical détaché. *Recherches sur le français parlé* 2, p. 75-109.
- Deulofeu, José (1988): Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination. *Recherches sur le français parlé* 8, p. 79-104.
- Duranti, Alessandro, Ochs, Elinor (1979): Left Dislocation in Italian Conversation. In Givón, T. (éd.) 1979, p. 377-416.
- Emonds, Joseph E. (1985): *A Unified Theory of Syntactic Categories*. Foris Publications, Dordrecht.
- Fornel (de), Michel (1987): Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'actions dans la conversation. *Lexique* 5, p. 15-36.
- Fornel (de), Michel (1988): Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation. *Langue française* 78, p. 101-123.
- Fradin, Bernard (1980): Les phrases à adjectif frontal. *Linguisticae Investigationes* IV-2, p. 343-378.
- Fradin, Bernard (1988): Approche des constructions à détachement. La reprise interne. *Langue française* 78, p. 26-56.
- Fradin, Bernard (en prép.): Approche des constructions à détachement. La génération perdue.
- Fradin, Bernard, Marandin, Jean-Marie (en prép.): Propositions pour un traitement des catégories syntaxiques du français. (titre provisoire).
- Givón, Talmy (éd.) (1979): *Discourse and Syntax*. Academic Press, New York.
- Gadet, Françoise (1989): Les relatives et les données du français parlé. Exposé au GRIL, janvier 1989.
- Gadet, Françoise, Kerleroux, Françoise (1988): Grammaire et données orales. *LINX* 18, p. 5-18.
- Harris, Zellig S. (1951): *Structural Linguistics*. University Press of Chicago, Chicago.
- Hirschbühler, Paul (1975): A Non-Source for Left-Hand NP's. *Linguistic Inquiry* 6, p. 155-165.
- Huang, James C. T. (1984): On the Distribution and Reference of Empty Pronouns. *Linguistic Inquiry* 15, p. 531-574.
- Jeanjean, Colette (1981): L'organisation des formes sujets en français de conversation: (...). *Recherches sur le français parlé* 3, p. 99-134.
- Kayne, Richard S. (1972): Subject Inversion in French Interrogatives. In Casagrande, J. & Saciuk, B. (eds.) 1972, p. 76-126.
- Lambrech, Knud 1981, *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*. John Benjamins, Amsterdam.
- Lambrech, Knud (1984): A Pragmatic Constraint on Lexical Subject in Spoken French. *CLS* 20, p. 239-256.
- Laparra, Marceline (1982): Sélection thématique et cohérence du discours à l'oral. *Le français moderne* 50, p. 208-236.
- Larsson, Eva (1979): *La dislocation en français*. CWK Gleerup, Lund.

- Nef, Frédéric (1983): *Contribution à l'étude des relations entre logique et linguistique: la description de la deixis temporelle en français moderne*. Thèse d'Etat, Paris IV.
- Rivero, Maria-Luisa (1980): On Left-Dislocation and Topicalization in Spanish. *Linguistic Inquiry* 11, p. 363-394.
- Ronat, Mitsou (1979): Pronoms topiques et pronoms distinctifs. *Langue française* 44, p. 106-128.
- Ross, John R. (1967): *Constraints on Variables in Syntax*. PhD MIT, distribué par IULC.
- Rossi, Mario, Di Cristo, Albert, Hirst, Daniel, Martin, Philippe, Nishinuma, Yukihiro (1981): *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*. Klincksieck, Paris.
- Vet, Co (1981): La notion de «monde possible» et le système temporel et aspectuel du français. *Langages* 64, p. 109-124.
- Zaccaria, Gino (éd.) (1990): *Fonctionnalisme et pragmatique. A propos de la notion de thème*. Unicopli, Milano.
- Zribi-Hertz, Anne (1990): La relation thème-propos dans la phrase et dans le discours. In Zaccaria G. (éd.)

Résumé

A la différence des interrogatives ou des relatives aucune marque morphologique ne permet de distinguer les constructions à détachement des énoncés ordinaires. Pour reconnaître ces constructions et pouvoir dresser un inventaire de leurs propriétés, il est nécessaire de disposer de critères fiables basés uniquement sur des traits descriptifs (c'est-à-dire indépendamment de toute analyse théorique). Cet article montre que ces traits peuvent être conçus comme les valeurs que peuvent prendre les quatre paramètres suivants: nature et place de l'élément détaché, intonation, nature de l'élément de rappel.